

Archives départementales du Morbihan

**Direction départementale de l'agriculture  
et de la forêt  
Service économie agricole**

**1985-2000**

Répertoire méthodique détaillé

1544 W 1-54

par Annabelle Montécot  
sous la Direction de Marielle Duflos

**Vannes  
2007**

Archives départementales du Morbihan

**Identification**

<b>Référence de l'inventaire</b>	FRAD056_00001544W
<b>Référence service d'archives</b>	Archives départementales du Morbihan
<b>Intitulé</b>	Direction départementale de l'agriculture et de la forêt - Service économie agricole
<b>Cotes extrêmes</b>	1544 W 1-54
<b>Dates extrêmes</b>	1985-2000
<b>Niveau de description</b>	Partie de sous-fonds
<b>Nombre d'éléments</b>	54 articles
<b>Métrage conservé</b>	7,10 m.l.
<b>Resp. accès intellectuel</b>	Archives départementales du Morbihan

**Contexte**

<b>Nom du producteur</b>	Direction départementale de l'agriculture et de la forêt. Service économie agricole
<b>Catégorie producteur</b>	Administration
<b>Modalités d'entrée</b>	Versement du 16 mars 2006

**Contenu et structure**

**Présentation du contenu** Ce versement se compose essentiellement de dossiers d'aides fournis dans le cadre de la politique agricole commune (PAC).

La politique agricole commune, prévue dès le traité de Rome en 1957, a été mise en oeuvre à partir de 1962 dans un contexte qui mettait l'agriculture au centre des préoccupations économiques et politiques. L'objectif principal de cette politique était d'assurer l'auto suffisance alimentaire de l'Europe.

Aujourd'hui, la PAC n'a plus pour objectif d'encourager la production, mais de garantir une agriculture européenne compétitive, respectueuse de l'environnement, répartie sur tout le territoire (y compris les régions les plus difficiles), capable de maintenir la vitalité du monde rural et de répondre aux exigences des consommateurs en matière de qualité, de sécurité et de bien-être animal.

La plupart des dossiers versés sont des dossiers de demandes d'aide en faveur des productions animales et des surfaces exploitées.

**1. Aides en faveur des productions**

- L'aide compensatrice aux surfaces cultivées et au cheptel permet de

maintenir la compétitivité des grandes cultures (céréales et oléoprotéagineux) européennes et le revenu des exploitants en dépit de cours mondiaux insuffisants. La déclaration de surface sert de base aux différents régimes d'aides animales car elle conditionne le calcul du taux de chargement et donc le paiement des aides animales.

- La prime spéciale bovins mâles (PSBM) est une prime communautaire mise en place en 1992. Elle a pour objet de compenser la baisse du prix d'intervention. Cette aide est octroyée aux producteurs de bovins mâles castrés et non-castrés. Cette prime est versée à hauteur de 90 animaux par tranche, par exploitation et par année civile.

- La prime au maintien du troupeau de vaches allaitantes (PMTVA) est une prime communautaire instaurée pour contribuer à compenser la baisse du prix de la viande bovine sur le marché communautaire. Elle vise également à encourager des conditions d'élevage à caractère extensif et les productions de qualité.

- La prime compensatrice ovine (PCO) est une prime qui a pour objet de contribuer à compenser l'insuffisance de revenu résultant de la vente d'agneaux.

Ces aides sont complétées par des aides ponctuelles et régionales.

## 2. Contrôle des structures

En droit français, la propriété des terres et le droit de les exploiter obéissent à deux réglementations complémentaires. Pour adjoindre une parcelle à son exploitation, l'agriculteur doit bénéficier d'une autorisation d'exploiter et d'un bail ou d'un titre de propriété. Le contrôle des structures s'applique, sous certaines conditions, dès qu'une parcelle change d'exploitant : le nouvel exploitant doit obtenir une autorisation administrative, cette autorisation ne se substituant pas au bail qui obéit à la réglementation sur les fermages. Les candidatures de jeunes agriculteurs sont privilégiées dans le cas présent.

## 3. Commissions départementales

Ces commissions sont investies d'une mission consultative auprès des préfets. Elles donnent notamment des avis sur l'attribution d'aides à l'installation des jeunes agriculteurs et à l'amélioration matérielle de l'exploitation (PAM). Par délégation de la commission départementale, les sections et comités spécialisés donnent des agréments, des autorisations d'exploiter et des avis sur l'attribution d'aides.

## Tris et éliminations

Conformément à la circulaire AD 2000-2 du 31 octobre 2000 relative au traitement des archives des directions départementales de l'agriculture et de la forêt, les dossiers d'aides aux productions animales et végétales ont fait l'objet d'un échantillonnage. Seuls les dossiers des communes appartenant à l'échantillonnage géographique permanent (EGP) ont été conservés. Les communes retenues pour l'échantillonnage géographique permanent sont Bangor, Baud, Crédin, Gourin, la Grée-Saint-Laurent,

Lizio, Locmaria-Grand-Champ, Lorient, Mauron, Muzillac, Le Palais, Questembert, Sauzon, Séglien, Vannes.

## Conditions d'accès et d'utilisation

### Modalités d'accès

Conformément à la réglementation en vigueur, les dossiers d'aides ne sont communicables qu'après un délai de 50 ans. Les dossiers relatifs aux commissions sont également incommunicables pendant 50 ans car ils contiennent des listes nominatives de bénéficiaires.

### Statut légal

Archives publiques

## Indexation

### Matières (th)

agriculture, production agricole

### Géographique

Morbihan

### Organisme

Direction départementale de l'agriculture et de la forêt du Morbihan

## Contrôle de la description

### Rédacteur

Annabelle Montécot sous la direction de Marielle Duflos.

### Révision

L'instrument de recherche a été encodé conformément à la DTD EAD par Claire Lamri sous la direction de Marielle Duflos en 2008.

## Sommaire

1544 W 45-47	<b>Contrôle des structures</b> .....	1995
1544 W 45-47	Cumul des terres exploitées .....	1995
1544 W 1-19, 36-44	<b>Aides financières</b> .....	1992-2000
1544 W 1-12	Politique agricole commune (PAC) .....	1995
1544 W 1-12	Aide compensatrice aux surfaces cultivées et au cheptel .....	1995
1544 W 13-19, 36-44	Aides en faveur des productions .....	1992-2000
1544 W 13-19, 36-44	Aides animales .....	1992-2000
1544 W 13-17	Prime spéciale aux bovins mâles (PSBM) .....	1995
1544 W 18-19	Aide compensatrice pour les bovins mâles .....	1994-1995
1544 W 36	Prime régionale à l'accroissement du troupeau de vaches allaitantes (PRIMEVA) .....	1994-1996
1544 W 37-39, 43-44	Prime au maintien du troupeau de vaches allaitantes (PMTVA) .....	1999-2000
1544 W 40-42	Prime compensatrice ovine (PCO) .....	1992-1995
1544 W, 20-31, 33-35, 50-54	<b>Commissions et réunions</b> .....	1985-1995
1544 W, 20-25, 27-31, 33-35, 50-54	Commission mixte départementale .....	1993-1995
1544 W, 20-24, 27, 33-35, 50-51, 54	Sections spécialisées .....	1993-1995
1544 W 48-49	<b>Mesures agri-environnementales dans le Pays de Redon</b> ....	1992-1996

## Contrôle des structures

### Cumul des terres exploitées

Formulaires de demande, plans, arrêtés préfectoraux d'autorisation d'exploiter

<b>1544 W 45</b>	Baud, Crédin, Gourin.  non communicable jusqu'en : 2046	1995
<b>1544 W 46</b>	La Grée-Saint-Laurent, Lizio, Locmaria-Grand-Champ, Mauren, Muzillac.  non communicable jusqu'en : 2046	1995
<b>1544 W 47</b>	Le Palais, Questembert, Sauzon, Séglien, Vannes.  non communicable jusqu'en : 2046	1995

## Aides financières

### Politique agricole commune (PAC)

#### Aide compensatrice aux surfaces cultivées et au cheptel

<b>1544 W 1</b>	Bangor, Le Palais.  non communicable jusqu'en : 2046	1995
<b>1544 W 2</b>	Baud.  non communicable jusqu'en : 2046	1995
<b>1544 W 3</b>	Crédin.  non communicable jusqu'en : 2046	1995

<b>1544 W 4</b>	Gourin.  non communicable jusqu'en : 2046	1995
<b>1544 W 5</b>	Gourin.  non communicable jusqu'en : 2046	1995
<b>1544 W 6</b>	La Grée-Saint-Laurent, Lizio, Locmaria-Grand-Champ.  non communicable jusqu'en : 2046	1995
<b>1544 W 7</b>	Mauron.  non communicable jusqu'en : 2046	1995
<b>1544 W 8</b>	Mauron.  non communicable jusqu'en : 2046	1995
<b>1544 W 9</b>	Muzillac.  non communicable jusqu'en : 2046	1995
<b>1544 W 10</b>	Questembert.  non communicable jusqu'en : 2046	1995
<b>1544 W 11</b>	Questembert.  non communicable jusqu'en : 2046	1995
<b>1544 W 12</b>	Séglien, Vannes.  non communicable jusqu'en : 2046	1995

## Aides en faveur des productions



## Aides animales

Formulaires de demande, inventaires d'étables, décisions préfectorales, relevés d'identité bancaire, certificats de régularisation de la Mutualité sociale agricole.

### Prime spéciale aux bovins mâles (PSBM)

<b>1544 W 13</b>	Bangor, Baud, Crédin.  non communicable jusqu'en : 2046	1995
<b>1544 W 14</b>	Gourin.  non communicable jusqu'en : 2046	1995
<b>1544 W 15</b>	La Grée-Saint-Laurent, Lizio, Locmaria-Grand-Champ.  non communicable jusqu'en : 2046	1995
<b>1544 W 16</b>	Le Palais, Questembert.  non communicable jusqu'en : 2046	1995
<b>1544 W 17</b>	Sauzon, Séglien, Vannes.  non communicable jusqu'en : 2046	1995

### Aide compensatrice pour les bovins mâles

<b>1544 W 18</b>	Baud, Crédin, Gourin, Mauron, Questembert.  non communicable jusqu'en : 2046	1995
<b>1544 W 19</b>	Bangor, Baud, Gourin, Lorient, Mauron, Le Palais, Questembert, Sauzon, Séglien, Vannes.  non communicable jusqu'en : 2045	1994

### Prime régionale à l'accroissement du troupeau de vaches allaitantes (PRIMEVA)

**1544 W 36** Baud, Gourin, Locmaria-Grand-Champ, Questembert.

1994-1996

non communicable jusqu'en : 2047

**Prime au maintien du troupeau de vaches allaitantes (PMTVA)**

**1544 W 37** Bangor, Baud, Crédin, Gourin, La Grée-Saint-Laurent, Lizio, Locmaria-Grand-Champ, Mauron, Muzillac, Le Palais, Questembert, Sauzon, Séglien, Vannes.

1999

non communicable jusqu'en : 2050

**1544 W 38** Bangor, Baud, Crédin, Gourin, La Grée-Saint-Laurent, Lizio, Locmaria-Grand-Champ, Mauron.

1999

non communicable jusqu'en : 2050

**1544 W 39** Muzillac, Le Palais, Questembert, Sauzon, Séglien, Vannes.

1999

non communicable jusqu'en : 2050

**1544 W 43** Bangor, Baud, Crédin, Gourin, La Grée-Saint-Laurent, Locmaria-Grand-Champ, Lizio, Mauron, Muzillac.

2000

non communicable jusqu'en : 2051

**1544 W 44** Le Palais, Questembert, Sauzon, Séglien, Vannes.

2000

non communicable jusqu'en : 2051

**Prime compensatrice ovine (PCO)**

**1544 W 41** Bangor, Crédin, Gourin, Locmaria-Grand-Champ, Mauron, Muzillac, Le Palais, Questembert, Sauzon, Séglien, Vannes.

1992

non communicable jusqu'en : 2043

**1544 W 40** Bangor, Baud, Crédin, Gourin, Locmaria-Grand-Champ, Mauron, Muzillac, Le Palais, Questembert, Sauzon, Séglien, Vannes.

1994

non communicable jusqu'en : 2045

- 1544 W 42** Bangor, Baud, Crédin, Gourin, Locmaria-Grand-Champ, Mauron, Muzillac, Le Palais, Questembert, Sauzon, Séglien. 1995
- non communicable jusqu'en : 2046

## Commissions et réunions

- 1544 W 26** Comité de direction et commission technique paritaire. 1985
- non communicable jusqu'en : 2006

### Commission mixte départementale

Convocations, procès-verbaux de réunions, avis, fiches de synthèse des demandeurs, listes nominatives.

- 1544 W 52** Mars - juillet. 1993
- non communicable jusqu'en : 2044
- 1544 W 53** Septembre - décembre. 1993
- non communicable jusqu'en : 2044
- 1544 W 28** Janvier - avril. 1994
- non communicable jusqu'en : 2045
- 1544 W 29** Mai - juillet. 1994
- non communicable jusqu'en : 2045
- 1544 W 31** Novembre - décembre. 1994
- non communicable jusqu'en : 2045
- 1544 W 30** Septembre - octobre. 1994

non communicable jusqu'en : 2045

**1544 W 25** 1995

non communicable jusqu'en : 2046

### Sections spécialisées

**1544 W 54** Laitière.

1993

non communicable jusqu'en : 2044

**1544 W 51** Stage six mois, agriculteurs en difficulté, agrément des groupements agricoles d'exploitation en commun (GAEC).

1993

non communicable jusqu'en : 2044

**1544 W 50** Structures.

1993

non communicable jusqu'en : 2044

**1544 W 35** Agrément des groupements agricoles d'exploitation en commun (GAEC).

1994

non communicable jusqu'en : 2045

**1544 W** Stage six mois.

1994

**1544 W 34** Section laitière.

1994

non communicable jusqu'en : 2045

**1544 W 33** Éco-structures.

1994

non communicable jusqu'en : 2045

<b>1544 W 23</b>	Agrément des groupements agricoles d'exploitation en commun (GAEC). non communicable jusqu'en : 2046	1995
<b>1544 W 24</b>	Appui financier. non communicable jusqu'en : 2046	1995
<b>1544 W 22</b>	Laitière. non communicable jusqu'en : 2046	1995
<b>1544 W 27</b>	Stage six mois. non communicable jusqu'en : 2046	1995
<b>1544 W 20</b>	Structures. non communicable jusqu'en : 2046	1995
<b>1544 W 21</b>	Éco-structures. non communicable jusqu'en : 2046	1995

## Mesures agri-environnementales dans le Pays de Redon

<b>1544 W 48</b>	Projet d'opérations groupées d'aménagement foncier (OGAF), étude préalable, comptes rendus de réunions de la cellule administrative du Pays de Redon.	1992-1995
<b>1544 W 49</b>	Arrêtés, bilans.	1995-1996

## Index

*Bangor* : 1, 13, 19, 37, 38, 43, 41, 40, 42  
*Baud* : 45, 2, 13, 18, 19, 36, 37, 38, 43, 40, 42  
*Crédin* : 45, 3, 13, 18, 37, 38, 43, 41, 40, 42  
exploitation agricole : 45-47  
*Gourin* : 45, 4, 14, 18, 19, 36, 37, 38, 43, 41, 40, 42  
*La Grée-Saint-Laurent* : 46, 6, 15, 37, 38, 43  
*Le Palais* : 47, 1, 16, 19, 37, 39, 44, 41, 40, 42  
*Lizio* : 46, 6, 15, 37, 38, 43  
*Locmaria-Grand-Champ* : 46, 6, 15, 36, 37, 38, 43, 41, 40, 42  
*Lorient* : 19  
*Mauron* : 46, 7, 8, 18, 19, 37, 38, 43, 41, 40, 42  
*Muzillac* : 46, 9, 37, 39, 43, 41, 40, 42  
*Questembert* : 47, 10, 11, 16, 18, 19, 36, 37, 39, 44, 41, 40, 42  
*Sauzon* : 47, 17, 19, 37, 39, 44, 41, 40, 42  
*Séglien* : 47, 12, 17, 19, 37, 39, 44, 41, 40, 42  
*Vannes* : 47, 12, 17, 19, 37, 39, 44, 41, 40